

Pinar Selek dévoile ses peurs dans une lettre



(Photo F. Chavarroche)

À l'approche de la décision de la cour suprême turque qui peut la condamner à perpétuité pour un faux attentat sur un marché il y a 20 ans, la sociologue, installée à Nice, a rédigé un courrier

Elle aime la France, où elle a débarqué un jour de 2009. En exil. Elle aime Nice, où elle s'est installée, et où, depuis, elle a obtenu la nationalité française en septembre 2017. Elle est un symbole. Un exemple. Pas celui souhaité par le président Erdogan. Elle est aussi un destin suspendu. Au pire. Depuis près de 20 ans.

Pinar Selek, l'intellectuelle turque de 45 ans, subit toujours l'acharnement des autorités stambouliotes. Cette sociologue et écrivaine, antimilitariste et féministe, n'en a toujours pas terminé avec la justice de son pays.

« Documents inquiétants pour la suite »

Accusée d'un faux attentat, elle est dans l'attente d'une cinquième décision de la cour suprême de Turquie [à chaque fois le procureur a fait appel de l'acquiescement, ndlr]. Acquiescement? Condamnation à

perpétuité? En attendant, Pinar Selek a écrit un courrier à ses « amis ». Un cri. Pour dire sa fatigue. Sa peur. Ses peurs. Car les documents qu'elle a reçus de ses avocats sont, dit-elle, « inquiétants pour la suite ». Cette suite, redoutée, qui peut « tomber à tout moment ».

« Je ne vais pas bien »

Dans sa lettre, Pinar Selek évoque le cauchemar qu'elle endure depuis juillet 1998. Les mots, toujours aussi difficiles. « Il y a vingt ans, je me suis trouvée dans les mains des bourreaux qui ont ensuite jeté mon corps comme un cadavre en prison. J'y suis restée deux ans et demi, sans pouvoir utiliser mes mains, mes bras, en voyant mes longs cheveux tomber... La résistance, la mort, les cris et tant d'autres choses... ». Mais surtout, elle dévoile ses craintes : « Il y a deux possibilités : si la cour suprême ne valide pas le

cinquième acquiescement, ce sera alors la condamnation à perpétuité. La condamnation pour un crime qui n'a pas eu lieu, plus une condamnation à payer tous les dommages liés à l'explosion du marché aux épices (!). (...) Tout ce à quoi j'ai œuvré jusqu'à mes 38 ans, âge du début de mon exil, sera confisqué. Plus important : ma famille sera en danger. »

Cette famille avec qui elle entretient des liens téléphoniques. « Nous nous sommes dit que nous resterions forts. ». Le pourra-t-elle? « Ce n'est pas facile. Je sens une fatigue, comme une maladie. »

Pinar Selek raconte encore comment son père lui a demandé de faire du bruit. « Les réactions depuis l'Europe peuvent être utiles... ». Et comment elle lui a assuré qu'elle s'y emploierait. Sauf qu'elle « ne veut pas, ne peut pas le faire ». L'intellectuelle témoigne : « Il m'est plus difficile que vous ne l'imaginez de devoir faire

appel à votre solidarité active, dans ce contexte où les priorités sont déjà nombreuses. En plus, quand je parle de ce procès, je ressens une douleur physique qui m'empêche de respirer ». Le soulève-t-elle. Le manque d'oxygène, « c'est également le cas maintenant, alors que je vous écris cette lettre ».

Puis, en s'excusant presque, elle ouvre son cœur : « Je ne vais pas bien. Malgré mes nombreuses ressources et ma grande volonté de ne pas me laisser détruire ». Sa force, car elle en a encore, jure-t-elle? Sa nouvelle vie.

« Je serai la vie »

« Elle a commencé à prendre forme cette année. Je suis arrivée à me situer dans les luttes pour la justice et les libertés, dans ce pays dont je fais partie. Je suis française maintenant. J'ai trouvé mon nouveau chez moi à Nice qui m'a offert l'amour et l'inspiration. »

Il y a aussi ce nouveau livre qu'elle a fini d'écrire, « une renaissance ». Et puis le soutien du programme Pause (?), la complicité avec ses collègues, la participation de ses étudiants [Pinar Selek est maître de conférences au département Sciences politiques de la faculté de Droit de Nice et membre de l'Urmis, laboratoire de Saint-Jean-d'Angély qui travaille sur les migrations, ndlr].

Elle conclut dans un souffle : « Les jours qui viennent sont susceptibles d'être plus durs pour moi. Mais je vous le promets : je serai la vie... qui coule et qui crée ».

STÉPHANIE GASIGLIA
sgasiglia@nicematin.fr

1. Peu après son arrestation à Istanbul, alors qu'elle a 27 ans, elle se retrouve faussement accusée d'avoir perpétré un attentat sur le marché aux épices de la capitale turque. L'explosion, en fait accidentelle, avait fait 7 morts et 121 blessés.

2. Programme Pause : programme d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques, initié par l'état.

A l'occasion de
LA FOIRE DE NICE

DU 17 AU 26 MARS

Envie d'une nouvelle voiture ?
Tentez de GAGNER 1 SMART
d'une valeur de 13 000€ !
avec **nice-matin**

POUR PARTICIPER :

- Remplissez et découpez le coupon ci-dessous
- Déposez-le dans l'urne du stand Nice-Matin présent à la Foire de Nice

GRAND JEU nice-matin

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ CP : _____

Ville : _____ Tél. : _____

Êtes-vous abonné(e) au journal Nice-Matin ? Oui Non

Réponses obligatoires pour pouvoir participer au tirage au sort

Extrait du règlement : Jeu organisé par la SAS Groupe Nice-Matin RCS Nice 807 856 596. La participation à ce jeu est ouverte du 17 au 26 mars 2018. Elle est accessible à toute personne majeure et résidente des membres du personnel travaillant pour la Société Organisatrice. Le tirage au sort aura lieu le 26 mars 2018 à 17 h. Le présent jeu consiste à faire gagner : une voiture « SMART Fortwo coupe 52 kw pure » (soit 1 gagnant) d'une valeur commerciale de 13 041,00 € (TTC). Le règlement du jeu sera adressé gratuitement à toute personne qui en fera la demande à l'adresse suivante : Nice-Matin - Secrétaire Général - Jeu - FOIRE DE NICE 2018 - 214, boulevard du Mercantour 06290 NICE Cedex 3.

Photo non contractuelle